

Ti Forfait

Des conseils et services pour une entrée plus sereine dans le monde du numérique.





1 Pas de réseaux sociaux avant 13 ans

Pour s'inscrire sur la plupart des réseaux sociaux, les utilisateurs doivent être âgés de **13 ans** ou plus. Depuis le 29 juin 2023 la loi sur la **majorité numérique** impose aux plateformes de vérifier l'âge des utilisateurs et d'obtenir l'autorisation des parents pour les moins de 15 ans.

Les 15 ans et plus peuvent consentir seuls, comme un majeur. Ainsi, quel que soit l'âge de votre enfant, accompagnez le dans son utilisation des réseaux sociaux et posez lui régulièrement des questions sur son expérience numérique.

2 Centraliser l'ordinateur de la maison

Ne laissez jamais un enfant seul dans sa chambre avec un ordinateur. Expliquez lui qu'il peut utiliser l'ordinateur, mais uniquement dans une pièce commune comme le salon par exemple. Vous pourrez ainsi garder un oeil sur les contenus qu'il consulte.

3 Définir un temps de connexion

C'est à nous, parents, en discutant avec notre enfant, de définir une limite de temps pour la connexion aux réseaux sociaux, ou pour les parties de jeu vidéo.

Astuce: Avec l'appli Orange&moi vous pouvez d'ailleurs définir les plages horaires du wifi pour le mobile, l'ordinateur et tous les autres appareils que votre enfant utilise.

4 Sensibiliser aux dangers des réseaux sociaux

Prenez le temps de bien expliquer les risques encourus sur les réseaux sociaux et apprenez-leur ce qu'ils peuvent faire et ne pas faire sur ces réseaux comme de divulguer trop d'informations à caractère personnel sur Internet entre autres.

5 Activer le contrôle parental

Utilisez les logiciels de contrôle parental sur tous les écrans accessibles aux enfants (ordinateur, téléphone mobile), c'est la base de la sécurité des enfants sur Internet.



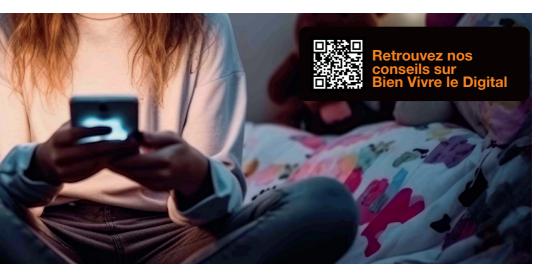
nour Android



nour Apple

6 Vérifier les paramètres de confidentialité sur les appareils

Vous pouvez régulièrement vérifier que le contrôle parental soit bien actif sur les appareils de votre enfant, mais également regarder son historique pour vérifier que les sites qu'il consulte sont adaptés.



7 Supprimer son compte sur les réseaux sociaux

Si jamais votre enfant refuse de se plier aux règles instaurées, vous pouvez faire supprimer ses comptes en contactant directement les plateformes. Cela peut aussi être utile si vous découvrez qu'il est victime de harcèlement, d'un prédateur ou d'une arnaque.

8 Communiquer

Encouragez votre enfant à vous raconter si quelque chose qu'il rencontre sur un de ces réseaux sociaux le rend nerveux ou mal à l'aise, ou le fait se sentir menacé. Expliquez-lui les dangers potentiels en ligne. Si vous notez un changement de comportement et/ou de l'anxiété, prenez du temps pour en parler.

9 Conserver les preuves

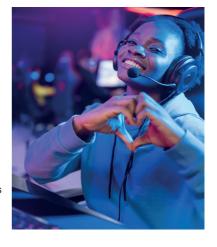
Si malheureusement vous découvrez que votre enfant est victime de cyber harcèlement, qu'il reçoit des messages malveillants ou inappropriés, qu'il a été contacté par une personne mal intentionnée, enregistrez les preuves (captures d'écran), gardez les messages (mails, etc), signalez le ou les comptes en cause sur les réseaux sociaux. Portez plainte selon la gravité des faits.

Ocontacter le 3018, le numéro national contre les violences numériques



À tout moment, vous pouvez contacter par téléphone, Tchat/Messenger ou email le 3018 le numéro pour les jeunes victimes de harcèlement ou de violences numériques. Composée de juristes, psychologues et spécialistes des outils numériques, son équipe vous conseille sur toutes les problématiques liées aux usages numériques des jeunes.

Signaleur de confiance reconnu par les plateformes (Instagram, Snapchat, Twitter, TikTok, Discord, etc) le 3018 bénéficie de procédures de signalement prioritaires avec les réseaux sociaux pour faire supprimer des contenus ou des comptes inappropriés en quelques heures seulement.





Nos ateliers numériques Orange Digital Center

Pour vous accompagner dans cette entrée dans le monde du numérique avec votre enfant nous vous proposons plusieurs ateliers numériques gratuits :

- Comprendre le contrôle parental et l'adopter
- Protéger ses enfants sur internet
- Magiciens du numérique, un Escape Game pour vos enfants

Ces ateliers peuvent se faire en ligne ou en physique Pour plus d'infos sur ces ateliers et vous y inscrire rendez vous sur Module d'inscription Orange Ateliers Numériques Orange sensibiliser

